



Care drain : le piège sexiste du nationalisme

Speranta Dumitru

► To cite this version:

Speranta Dumitru. Care drain : le piège sexiste du nationalisme. Caponio et al. World Wide Women: Globalizzazione, Generi, Linguaggi, 3, CIRSD de Università degli Studi di Torino, pp.51, 2011, 978-88-905556-33. halshs-01348371

HAL Id: halshs-01348371

<https://shs.hal.science/halshs-01348371>

Submitted on 22 Jul 2016

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Care drain : le piège sexiste du nationalisme

Speranta Dumitru

Université Paris Descartes et CERSES, CNRS

speranta.dumitru@parisdescartes.fr

1. Introduction

Lorsque j'avais deux ans, ma mère m'a confiée à ma grand-mère et s'est installée pour un an dans une autre ville; elle y apprenait, sur le lieu de travail, l'usage d'une nouvelle technologie. Si au lieu de s'installer dans le même pays, elle avait traversé une *frontière nationale*, son départ aurait attiré l'attention des théoriciennes du « care drain ». Si à destination, elle avait travaillé dans un *métier du care*, son voyage aurait fourni un cas d'école. Les théoriciennes du « care drain » auraient alors expliqué que j'étais moins bien soignée (un non-fait, dans mon cas) parce que ma mère devait gagner sa vie en s'occupant des enfants *d'autres pays*. Elles auraient assuré que les rapports entre ma mère et ma grand-mère étaient devenus des « chaînes mondiales du care ».

Il se trouve que ma mère vivait dans un pays fermé, impossible à quitter et son déplacement ne peut offrir le cas d'école pour critiquer la mondialisation. Mais l'hypothèse du « care drain », de l'existence d'un dommage produit par les déplacements des mères, nourrit la critique de la mondialisation et gagne du terrain dans l'étude de l'immigration de travail des femmes.

Mon but ici sera d'analyser le concept de « care drain » par la méthodologie qui le sous-tend. Je vais d'abord montrer *comment le nationalisme* – qui nous fait croire que traverser une frontière nationale est un déplacement très particulier – *contribue au sexisme*, diffus dans les *recherches sur la mobilité* (2). Puis, je vais suggérer *comment le concept de care aurait pu changer la compréhension de la circulation des compétences* (3).

2. Du *brain drain* au *care drain* : la féminisation d'un débat?

L'hypothèse du « care drain » concerne l'immigration de travail des femmes. Avancée par la sociologue Arlie Hochschild, elle est construite en écho au débat sur le « brain drain ». Ce dernier vise à établir l'existence des *effets économiques négatifs* que l'*émigration des diplômés* produirait sur le *pays d'origine*. L'hypothèse du « care drain » ne concerne pas l'émigration des *femmes diplômées* – qui restent invisibles¹ – mais les *effets négatifs de l'émigration des femmes* tout court. Ces effets négatifs sont formulés en termes de care. Voici comment Rowena qui travaille comme nounou, après des études d'ingénieure aux Philippines, illustre selon Hochschild le « care drain » :

“La vie de Rowena illustre *une tendance importante et croissante: l'importation, par les pays riches, du care et de l'amour des pays pauvres*. Depuis quelque temps, les professionnels hautement éduqués et prometteurs quittent (...) des emplois du Tiers Monde pour des meilleures opportunités et un salaire plus élevé au Premier Monde (...) Mais à côté de cette fuite de cerveaux, il y a maintenant un phénomène similaire, mais plus invisible car plus dévastateur, puisque *les femmes qui s'occupent normalement des jeunes, des vieux et des malades dans leur propres pays pauvres s'en vont pour s'occuper des jeunes, des vieux et des malades dans les pays riches, que ce soit comme bonnes ou nounous ou comme garde d'enfants ou auxiliaires de vie dans les maisons de retraite*. C'est un care drain”².

Avant de juger si cette tendance est importante et croissante, il est important de comprendre comment on la mesure : qui produit quel effet et dans quelles circonstances précisément?

2.1 Qui génère le « care drain »?

Pour produire du « care drain », il faut d'abord *être femme*. Tel est le présupposé central de ces études qui font du *sexe*, de la *situation familiale* et de l'*occupation dans le pays de destination* les principaux marqueurs de « care drain ».

¹ Kofman (2000), Morrison et al. (2007), Docquier (2007), Dumont et al (2007), Raghuram (2009)

² Hochschild (2003 : 17), c'est moi qui souligne. Le père des enfants de Rowena a émigré avant elle, mais Hochschild ne mentionne pas son « care drain ».

Si l'on y affirme, au passage, que « ce sont les hommes qui pour la plupart, se sont éloignés du travail de care et que c'est avec eux que le "care drain" commence vraiment »³, aucune étude sur le care drain des hommes migrants n'a encore vu le jour et ce, malgré l'avertissement que mettre « l'accent exclusivement sur les femmes peut attirer [ces travaux] dans le piège de la théorie des rôles des sexes »⁴.

Il est possible que le piège de la théorie des rôles des sexes soit tendu par la volonté, centrale dans la littérature sur le « care drain », de critiquer la mondialisation. Pourquoi serait-ce possible ?

Cette littérature s'appuie sur des entretiens avec des femmes qui remplissent *deux critères à la fois* : elles exercent un métier de care dans le pays de destination et ont des enfants dans le pays d'origine. Or, combiner deux critères, c'est réduire l'échantillon : seule une partie des femmes migrantes sont représentées (cf. 1^{er} carré bleu du tableau ci-dessous). Cela paraît injustifié. Car si l'on s'intéresse au « care drain » par les agents qui le produisent, on doit interroger des migrants ayant des enfants au pays d'origine, indépendamment de leur emploi au pays de destination (cf. deux carrés bleus). A l'inverse, si l'on est concerné par les migrants et les rapports de travail dans les métiers de care, on doit interroger les personnes qui y travaillent, indépendamment de leur statut de mères (cf. le carré encadré en noir).

FEMMES IMMIGRÉES	EMPLOI AU PAYS DE DESTINATION		DE DESTINATION	
	TRAVAIL DE CARE		AUTRE DOMAINE	
AVEC ENFANT	Care rémunéré + Enfants au pays d'origine	Care rémunéré + Enfants au pays de destination	Enfants au pays d'origine	Enfant au pays de destination
SANS ENFANT	Care rémunéré + sans enfant		Autre activité + sans enfant	

³ Hochschild (2003 : 29)

⁴ Parreñas (2008 : 15) mentionnant Hondagneu-Sotelo (1999)

Ce biais dans l'échantillonnage, qui remet en question la généralité du propos, a déjà été remarqué⁵. Mais y aurait-il une raison de vouloir réduire l'échantillon de cette façon ?

L'hypothèse des « chaînes mondiales du care » fournirait une raison. Ces chaînes, supposées attacher le Nord et le Sud par le travail de care, doivent comprendre trois femmes au moins : une femme du Nord, son employée migrante et une femme du Sud qui a la charge des enfants de la migrante. Il s'ensuit que tout échantillon qui n'est pas centré sur le maillon central – migrantes étant *à la fois* employées d'une femme du Nord et mères des enfants restés au Sud – ne va pas étayer l'hypothèse. Or, l'idée de chaînes du care est essentielle pour la critique de la *globalisation* qui pose que le Nord pille le care du Sud : des études sur la mobilité d'autres femmes ou sur le « care drain » *local* des hommes ne contribueraient pas à la confirmer. Car les « chaînes mondiales du care » sont bien, selon Hochschild, l'affaire de femmes :

« Combien de migrants quittent leur proches pour s'occuper des enfants et des parents âgés d'autres personnes, nous ne le savons pas. Mais nous savons que plus de la moitié des migrants réguliers aux États-Unis sont *des femmes, pour la plupart, entre 25 et 34 ans*. Et les experts en migration nous disent que la *proportion de femmes parmi les migrants est susceptible d'augmenter*. Tout cela suggère que le phénomène des chaînes mondiales de care continuera »⁶

Quelle part de ces migrantes en âge de reproduction sont mères, combien parmi les mères exercent un métier du care et combien parmi ces travailleuses ont laissé leurs enfants au pays d'origine? Personne ne le sait encore. Mais la critique de la globalisation semble avoir besoin des femmes qui remplissent deux fois – comme travailleuses et comme membres de famille – le rôle que l'idéologie traditionnelle du genre leur assigne.

2.2 Quand génère-t-on du « care drain »?

On crée du « care drain » en traversant une frontière nationale – tel est le présupposé nationaliste de la littérature sur le « care drain », exclusivement

⁵ Yeates (2009 : 50); Kofman & Raghuram (2009 : 10)

⁶ Hochschild (2000), c'est moi qui souligne

centrée sur la migration internationale. Des femmes qui migrent à l'intérieur d'un pays ne servent pas à parler de *mondialisation*⁷. Des femmes qui traversent une frontière sans créer de dommage ne servent pas à *critiquer* la mondialisation. Dès lors, l'analyse de l'immigration de travail des femmes est naturellement calquée sur le modèle du « brain drain », qui cherche à établir que quitter un pays revient à créer un dommage.

L'hypothèse du « care drain » reprend, en les modifiant, les présupposés du débat sur le « brain drain »⁸.

Le premier présupposé est le *nationalisme méthodologique*⁹, qui consiste à considérer l'Etat-nation comme une brique élémentaire, un cadre naturel pour analyser les phénomènes sociaux. Ainsi, la migration internationale est considérée comme un objet fondamentalement différent de la migration interne. Mais à la différence du débat sur la fuite des cerveaux, la notion de « care drain » ne suppose pas que le dommage créé par la mobilité des femmes est supporté par les économies nationales. Les auteurs découpent le monde en Nord et Sud et attribuent ces dommages à des individus (enfants et personnes dépendantes). C'est en se concentrant exclusivement sur des femmes qui traversent une frontière nationale que le « care drain » endosse le nationalisme méthodologique.

Le deuxième présupposé est le désintérêt pour *la personne individuelle*. Dans le débat sur la fuite des cerveaux, les diplômés sont considérés comme appartenant à la communauté nationale et les effets négatifs de leur départ remettent en cause, pour certains, l'universalité du droit humain « de quitter tout pays, y compris le sien »¹⁰. De façon analogue, les femmes sont vues comme membres de famille et leur action interprétée par ses effets sur autrui. Leurs ambitions les concernant, leur choix du travail domestique comme seul moyen légal de passer la frontière¹¹, les réalisations que la migration leur

⁷ A une exception près : Sassen (1984)

⁸ Dumitru (2009) pour une analyse des présupposés du débat sur la fuite des cerveaux

⁹ Wimmer et Glick Schiller (2002)

¹⁰ Cf. art 13(2) de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme

¹¹ Mommsen (1999 : 1)

apporte sont explicitement écartées de l'étude¹².

Le troisième présupposé est le *sédentarisme*. Courant en sciences sociales et en théorie politique¹³, il consiste à privilégier la sédentarité, vue comme « normalité », trait de la nature humaine, au détriment de la mobilité (notamment transfrontalière) vue comme phénomène exceptionnel, à expliquer. Dans le débat sur la fuite des cerveaux, ce présupposé est implicite dans l'évaluation des coûts que la migration fait encourir à ceux qui restent sur place (jamais l'inverse) et la subordination des intérêts des migrants aux derniers. L'hypothèse du « care drain » emploie la même méthodologie, Hochschild ajoutant que « la migration n'est nullement un processus inexorable » et qu'elle « est devenue une solution privée à un problème public »¹⁴. Cette vision s'oppose à l'éthique féministe des capacités qui voit la mobilité – le fait de pouvoir partir et travailler en dehors de la maison – comme une capacité essentielle pour les femmes¹⁵.

Enfin, *l'élitisme* du débat sur la fuite des cerveaux est transformé en *sexisme* dans celui sur le « care drain ». L'élitisme est l'idée qu'il existe des groupes sociaux (les diplômés, dans ce cas) qui ont plus de valeur que d'autres; leur départ cause une perte plus conséquente pour la collectivité nationale. L'hypothèse du « care drain » sélectionne aussi un groupe social pour lui accorder une valeur et ce, en lui attribuant une fonction sociale. Cette attribution correspond à l'idéologie traditionnelle du genre, la littérature sur le « care drain » associant systématiquement les femmes au rôle de pourvoyeuses de care et leur migration à un transfert de care. L'attitude qui consiste à assigner des rôles sociaux et des responsabilités différentes aux hommes et aux femmes est d'ordinaire appelée sexisme.

¹² Parreñas (2008 : 14)

¹³ Dumitru (2009) et (2011)

¹⁴ Hochschild (2003 : 18)

¹⁵ Robeyns (2003 : 72)

3. Du *care drain* de retour au *brain drain*

Mais si « la réalité », plutôt que la recherche, était « sexiste » ? Les femmes assument *de fait* plus de tâches de care que les hommes et le départ des mères, ainsi que des études qualitatives et quantitatives l'ont montré, cause plus de souffrance aux enfants que le départ des pères. Pire : certains résultats montrent que la présence ou l'absence du père ne crée pas de différence dans la perception qu'ont les enfants de leur bien-être; les enfants dont le père est migrant et ceux dont aucun parent n'est (plus) migrant se disent *également* heureux¹⁶. Si les faits sont tels, en quoi les recherches auraient-elles tort de se focaliser sur les mères migrantes?

Cette question suggère que la notion de « care drain » est neutre : elle *décrit* les faits, sans endosser la vision traditionnelle des rôles des sexes. Quels faits décrit-elle au juste?

3.1 « Care drain » : l'effet de l'absence physique

La notion de « care drain » entend décrire un *déficit* de care. Son approche est donc comparatiste : elle requiert qu'on évalue la façon dont les enfants sont soignés avant et un après un événement. Cet événement est la migration des mères. S'il ne s'agissait pas de mères, la littérature sur le « care drain » s'intéresserait aussi à la différence de care produite par la migration des pères. S'il ne s'agissait pas de migration, on mesurerait le « care drain » produit par l'accès à l'emploi des mères, la mise en place des crèches et des écoles – autant de politiques qui diminuent le temps consacré par les mères à

¹⁶ Toth et al. (2007 : 28). Sur une échelle de 1 à 7, les enfants évaluent leur bien-être. A la question « que ressens-tu quant à... ta santé/ ta famille/ ta vie dans son ensemble », trois catégories d'enfants – les deux parents de retour, les deux non-migrants, seul le père migrant – accordent la même valeur maximale à ces aspects (5,9/ 6,1/ 5,9 respectivement). Seul le ressenti sur l'apparence physique les différencie, les enfants avec père migrant étant moins satisfaits que ceux avec les parents sur place.

s'occuper de leurs enfants¹⁷.

Or, si le temps de travail des mères ou le temps d'école des enfants ne compte pas comme « care drain », cela ne peut pas être parce que cette séparation n'implique pas moins de care maternel ou plus de souffrance aux enfants. C'est sans doute une question de *seuil* qui semble faire la différence, chez les auteures défendant le « care drain », entre les mères qui travaillent près du lieu de résidence et celles qui travaillent plus loin. Les premières retournent à la maison le soir, tandis que les autres, non. C'est donc la *présence physique quotidienne* qui est prise pour un indicateur de care¹⁸.

Si cela est vrai, ce que l'on entend *décrire* par la notion de « care drain » est l'effet négatif de *l'absence physique quotidienne des mères* en raison de la migration. Or, ce faisant, on rate l'occasion de contribuer à deux débats.

Le premier débat que le « care drain » rate est celui sur la *nature* du care. S'occuper de quelqu'un, c'est identifier ses besoins, assumer la responsabilité de leur répondre, agir pour les satisfaire et observer la réponse de la personne dont on prend soin¹⁹. S'il est souvent plus facile d'effectuer ses tâches en face à face, l'existence des moyens de communication ne nous permet plus de déduire, sans vérifier les faits, que les mères migrantes échouent à s'occuper bien de leurs enfants. De surcroît, la nature des besoins des enfants peut être différente au Sud : supposer que ce dont ils manquent le plus cruellement c'est d'être serrés dans les bras de leur mère est une preuve d'ignorance, sinon de cynisme.

Le second débat raté porte sur la *valeur* du care. S'occuper de quelqu'un requiert des compétences cognitives et émotionnelles, un sens de la responsabilité et des moyens d'agir. Considérer la simple absence physique quotidienne et l'impossibilité de serrer un enfant dans ses bras comme indicateurs d'un déficit de care, c'est avoir une vision passive et dévalorisante du care. Avoir un corps de femme n'est une condition ni nécessaire, ni

¹⁷ Kofman & Raghuran (2009 : 1)

¹⁸ Hochschild (2003 : 26) : « l'amour donné par Maria à l'enfant du Premier Monde a-t-il été arraché à son enfant du Tiers monde ? Oui, car sa présence quotidienne a été arrachée et avec elle, l'expression quotidienne de son amour »

¹⁹ Tronto (1993 : 147-50)

suffisante pour s'occuper de quelqu'un.

3.2 Ce que le care aurait pu nous apprendre sur la migration internationale

En ce centrant sur l'effet de l'absence, la notion de « care drain » reproduit le débat sur le « brain drain » à ses débuts. Mais déjà dans la décennie qui suivit sa naissance, l'engouement pour le simple comptage des émigrés diplômés était modéré en remarquant que « le cerveau (...) peut fuir plus vite restant assis au mauvais endroit qu'en voyageant à Cambridge ou à Paris »²⁰. La simple présence n'est une condition ni nécessaire, ni suffisante pour le développement (que ce soit le développement d'un pays ou d'un enfant). Aujourd'hui, on évalue moins *l'effet de l'absence* et plus *l'effet prospectif* (changements institutionnels, politiques et individuels générés par la perspective de l'émigration), *l'effet de diaspora* (transferts d'argent, de connaissances) et *l'effet de retour* (d'un capital humain plus qualifié)²¹. L'effet de l'absence est quant à lui mesuré par *la part* des diplômés qui émigrent et non par leur nombre *absolu*, afin d'estimer la valeur de l'absence²².

L'argument du « care drain » prend appui sur l'augmentation *du nombre de femmes émigrées* sans tenir compte de ce que signifie leur absence, du statut familial et professionnel réel de ces femmes et, lorsqu'elles sont mères avec des enfants au pays, de la qualité de care pourvu en leur absence. Les effets de l'émigration autres que ceux liés à l'absence sont négligés. Par exemple, l'acquisition des nouvelles formes de care par les migrantes est mentionnée mais jugée comme une souffrance²³.

Une compréhension adéquate de la nature du care aurait permis non seulement de rattraper l'avance du débat sur la fuite de cerveaux, mais d'y contribuer. La nature du care, qui mobilise des compétences si diversifiées

²⁰ Bhagwati (2004: 208)

²¹ Kapur & McHale (2006 : 310-312)

²² Docquier et al. (2007 : 5) indiquant que l'émigration de 150.000 égyptiens diplômés (4,5% de la force de travail éduquée) pèse moins que l'émigration des 2.500 diplômés des Îles Seychelles (56% des diplômés)

²³ Hochschild (2003 : 25) remarque sur l'entretien de Maria qui ne disait pas mais a appris à dire à son enfant, grâce à l'immigration, qu'elle l'aimait

qu'elles finissent par composer une personne entière²⁴, permet de repenser la notion d'immigration « qualifiée ». Fondé sur la distinction entre diplômés et non diplômés, le débat sur la fuite des cerveaux assimile l'absence de diplôme à l'absence de qualification et interroge peu l'apport de la mobilité dans la formation et le partage de qualifications²⁵. Reconnaître que le care peut être bon ou mauvais avec ou sans diplômes et comprendre les mécanismes de son développement aurait fait gagner du temps à ce débat.

4. Conclusion

La volonté de critiquer la mondialisation détourne parfois la recherche de la compréhension des phénomènes sociaux. Le cas du « care drain » est exemplaire. La volonté de dépeindre la mobilité de travail des femmes par son effet *néfaste* force ces recherches à endosser le nationalisme méthodologique et les piège dans les préjugés sur les rôles sociaux des sexes. Supposées d'abord sédentaires, puis migrantes accompagnant leur conjoint, les femmes mobiles se retrouvent de nouveau réduites à leur rôle traditionnel.

Bibliographie

- Anderson, B. (2000) *Doing the Dirty Work*, London, Zed Books
 Bhagwati, J. (2004) *In Defense of Globalization*, Oxford, Oxford University Press
 Docquier, F. et al. (2007) « Brain Drain in Developing Countries », *World Bank Economic Review*, 21, 193-218
 Dumitru, S. (2009) "L'éthique du débat sur la fuite des cerveaux", *Revue Européenne des*

²⁴ Anderson (2000)

²⁵ Williams & Baláz (2008)

Dumitru (2011) "Care drain: le piège sexiste..." in *World Wide Women*. Caponio et al. (eds.)

Migrations Internationales, 25, 1, 119-135.

Dumitru S. (2011) "Migration and equality. Should citizenship levy be a tax or a fine? » *Ateliers de l'éthique*, vol. 6, n° 2 http://papers.ssrn.com/sol3/papers.cfm?abstract_id=1784883

Kapur, D. McHale, J. (2006) "Should a Cosmopolitan Worry about the 'Brain Drain'?" *Ethics & International Affairs*, 20, 3, 305-320

Kofman, E. (2000) "The Invisibility of Skilled Female Migrants and Gender Relations in Studies of Skilled Migration in Europe", *International Journal of Population Geography*, 6, 45-59

Kofman, E. Raghuran, P. *The Implications of Migration for Gender and Care Regimes in the South*, Genève, UNRISD

Hochschild, A. (2000) « The Nanny Chain », 11, 4, 32-37

- (2003): « Love and Gold », in *Global Woman*, Ehrenreich & Hochschild (eds.), Owl, NY, 15-31.

Parreñas, R. S. (2001) *Servants of Globalization*. Stanford, Stanford University Press.

- (2008) *The Force of Domesticity*, NY, New York University Press.

Raghuran, P. (2009) "Situating women in the Brain Drain Discourse: Discursive Challenges and Opportunities" in *Gender and Migration in 21st Century Europe*, Stalford, H., Currie, S., Velluti, S. (eds), Ashgate, 85-106

Robeyns, I. (2003) "Sen's Capability's Approach and Gender Inequality: Selecting Relevant Capabilities", *Feminist Economics*, 9, 2, 61-92

Sassen, S. (1984) "Notes on the Incorporation of Third World Women into Wage-Labor Through Immigration and Off-Shore Production" *International Migration Review*, 18, 4, 1144-67

Toth, G. et al (2007) « Efectele migratiei : copiii ramasi acasa », Bucarest, Fondation Soros Roumanie, http://www.soros.ro/ro/comunicate_detaliu.php?comunicat=54#

Tronto, J. (1993) *Un monde vulnérable*, Paris, La Découverte, trad. fr. H. Maury, 2009

Williams & Baláž (2008) *International Migration of Knowledge*, London, Routledge

Wimmer, A. & Glick Schiller, N. (2002): "Methodological nationalism and the study of migration", *European Journal of Sociology*, vol. 43, n°2, 217-40